

ORDRE DU JOUR**SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****12 SEPTEMBRE 2017****À 19 H 00****1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR****2. PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS**

- 2.1. Règlement n° 902-2 modifiant le règlement de lotissement n° 902 de façon à modifier les dispositions applicables à une rue sans issus de type tête-de-pipe
- 2.2. Règlement n° 904-5 modifiant l'article 16 du règlement n° 904 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatif au délai de validité d'une résolution
- 2.3. Règlement n° 908-1 modifiant l'article 17 du règlement n° 908 sur les dérogations mineures relatif au délai de validité d'une résolution

3. PÉRIODE DE QUESTIONS**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

M^e Antoine Banville, avocat
Greffier adjoint

Mise à jour : 7 septembre 2017 à 13 h 48